



# **Comité de suivi des travaux du Conseil De Développement**

## **Mardi 9 novembre 2021**

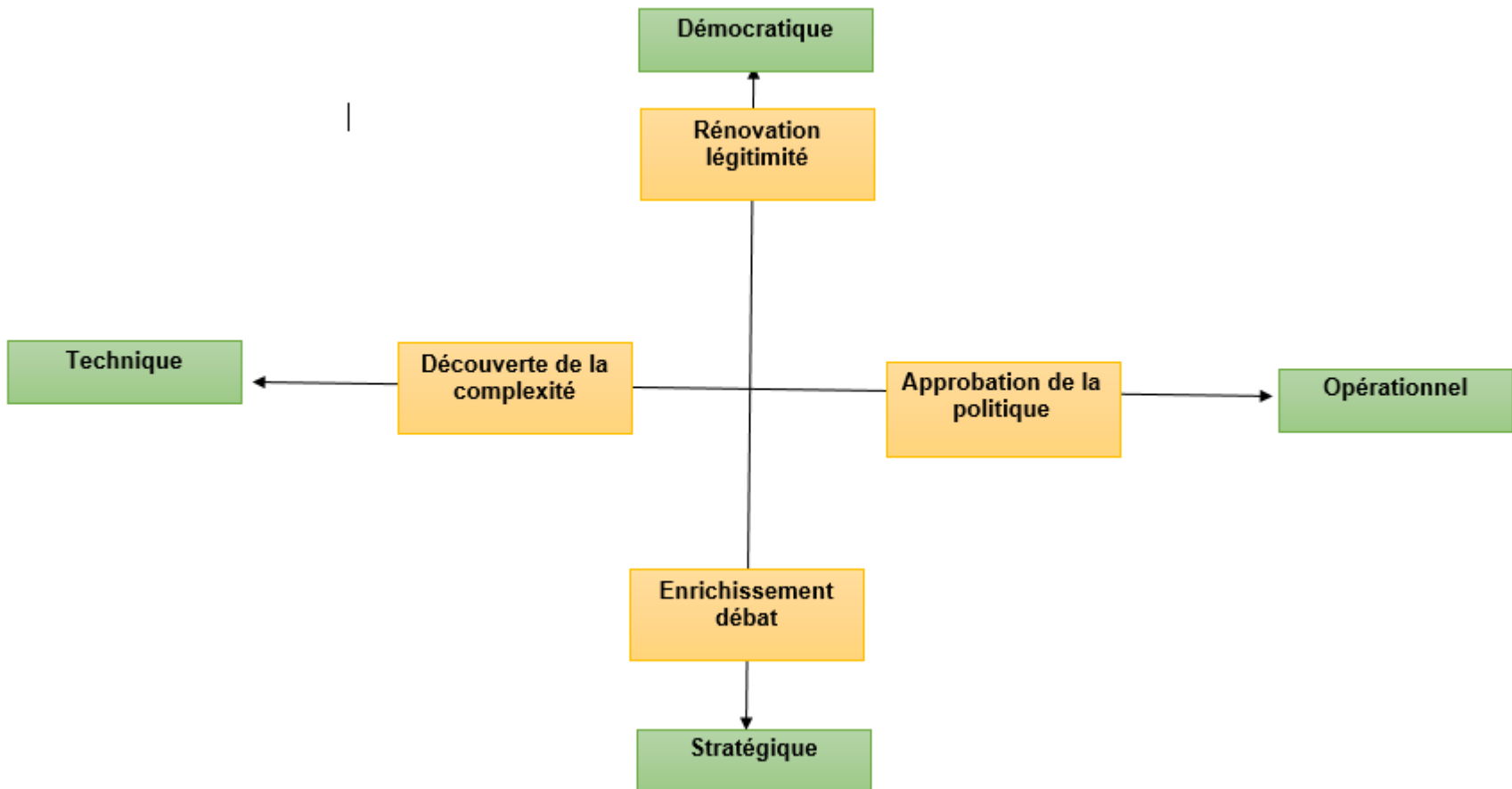
## Cadre de la démarche :

Dans le cadre du protocole de coopération voté en mars 2021 qui lie GrandAngoulême et son Conseil de développement, il est prévu:

**-la mise en place d'un comité de suivi des travaux de ce dernier afin de pouvoir faire un retour aux membres de cette instance et plus largement aux citoyen.nes sur la prise en compte de leurs propositions et sur l'évolution des politiques publiques conduites par GrandAngoulême .**

# Une démarche de « redevabilité » mais également une démarche d'évaluation :

## 3-1- L'évaluation citoyenne des politiques publiques menées par GrandAngoulême : quels objectifs ?



## **Ce premier comité de suivi du 21/10/21 concerne :**

### **-3 saisines de GrandAngoulême :**

**2018** - Avis sur la santé dans le PLUI

**« La santé : une priorité avant d'être une compétence ! »**

**2020** - Avis sur la politique jeunesse

**« Comment sortir du labyrinthe ? »**

**2020** - Avis sur le Plan Climat Air Energie Territorial

**« ça chauffe ! »**

### **-1 auto-saisine:**

**2018-** Contribution sur le numérique

**« Faites entrer le numérique! Tous connectés, tous usagers pour plus de citoyenneté ! »**

## **Les points communs à ces 4 travaux du CDD :**

- Des travaux du CDD qui portent sur des enjeux et des besoins de la population et non sur des compétences de la collectivité**
- La transversalité des thématiques**
- Des interrogations sur la place, le rôle, les missions de la collectivité sur la réponse à apporter à ses besoins**
- Des besoins de coordination Interco-communes et partenariales importantes à mettre en place et à faire vivre**
- Une évaluation, un suivi des politiques publiques de la collectivité: agilité, réponses concrètes aux besoins, liens avec les communes et les partenaires**

# **Avis du CDD sur la santé : une priorité avant d'être une compétence !**

**Le CDD propose que GrandAngoulême soit un facilitateur de projets, un animateur : qu'il mette en réseau les communes, les acteurs et les citoyens-usagers.**

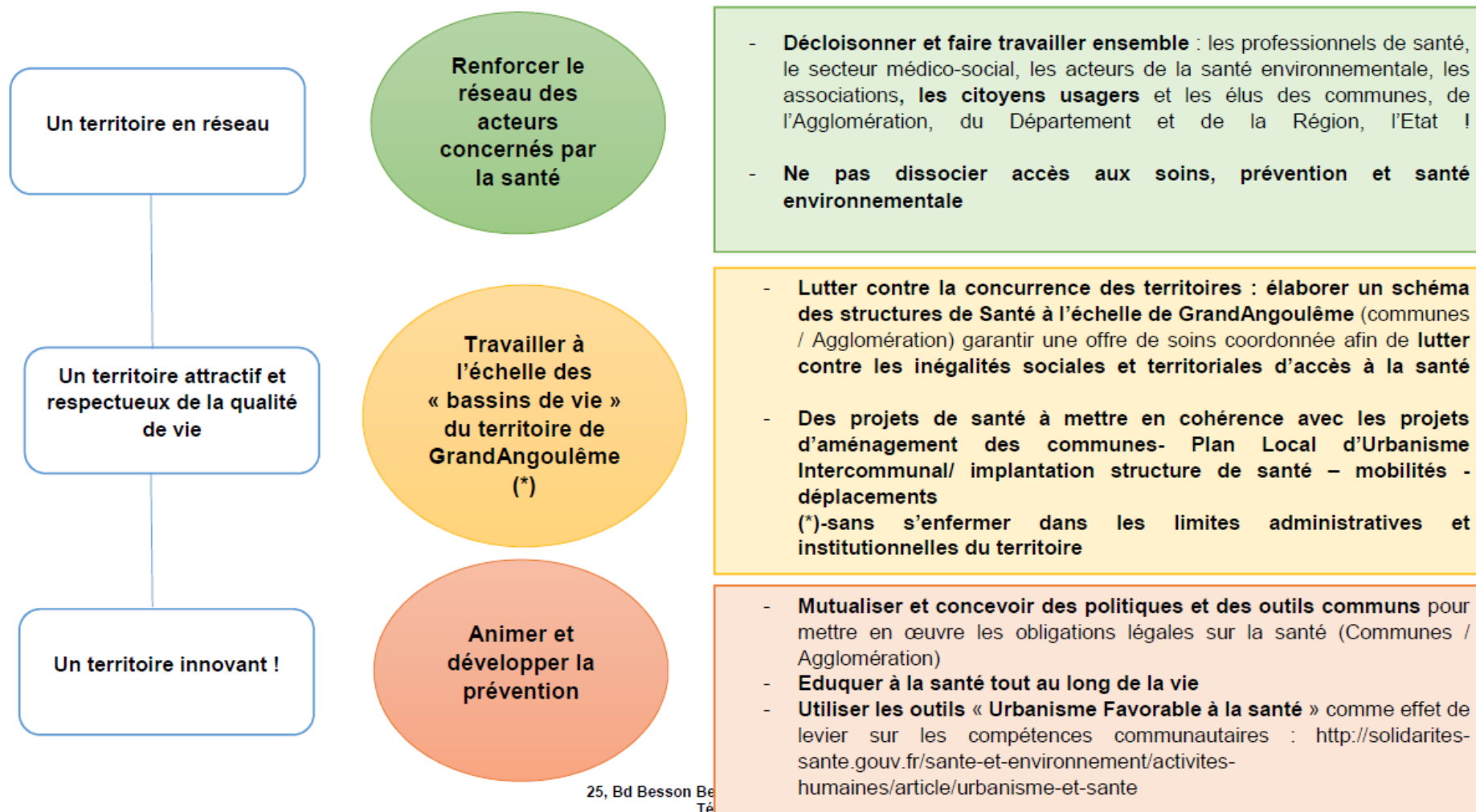
**La collectivité doit contribuer à l'élaboration d'un schéma cohérent de l'offre de soins, équitable et durable, sur son territoire sans concurrence entre communes .**

**Elle doit enfin soutenir et promouvoir les actions en faveur de la prévention et de la santé environnementale**

**Avis en 2018**

# 1 priorité : GrandAngoulême doit s'approprier la thématique de la santé afin d'élaborer une stratégie territoriale

## 3 axes de travail





Quelle prise en compte ?  
Quelles évolutions ?



# Contexte :

**Le domaine de la santé ne fait pas partie des compétences de l'agglomération de GrandAngoulême.**

- Néanmoins, suite à une **saisine du Conseil de Développement** en date d'octobre 2016 sur le domaine de la santé dans le cadre du PLUi et face aux difficultés croissantes d'accès aux soins de premier recours,
- un **diagnostic de l'offre de soins et de la santé** environnementale a été réalisé par GrandAngoulême.
- Ce diagnostic a abouti à la mise en place **d'un Plan d'Action Santé pour l'amélioration de l'offre de soins approuvé par délibération le 28 juin 2018**, qui acte la création de la mission Santé.

## la mission Santé a traversé 3 phases notables de développement:

- **2018- fin 2019** : Création de la mission
- **A partir de fin 2019** : Prise de fonction du chargé de mission santé au 1/10/19 au sein du service Coopération intercommunale et début de la phase opérationnelle
- **Mars 2020 – octobre 2021** : mission initiale et mission de santé publique conjoncturelle liée à la crise sanitaire

## La mission Santé est chargée du développement de 2 volets :

- Le développement de l'offre de soins sur le territoire notamment en renforçant son attractivité pour les professionnels de santé
- Le développement de la prise en compte de la santé environnementale, notamment en devenant un référent technique pouvant apporter son appui aux communes.

Un troisième volet lié à la santé publique s'est superposé aux 2 missions initiales dans le cadre de la crise, avec la coordination des opérations de dépistages et le portage du centre de vaccination de Lunesse.

**Grâce à ces différentes actions, GrandAngoulême est désormais un acteur identifié et reconnu en matière de santé. L'agglomération contribue notamment à la coordination et à la mise en réseau des différents acteurs œuvrant dans ce domaine sur le territoire.**

# 1-Le développement de l'offre de soins sur le territoire :

**Les actions de la mission Santé se sont concentrées sur plusieurs axes de travail pour développer l'offre de soins sur le territoire en accompagnant les professionnels de santé et les collectivités dans leur projet d'exercice coordonné, notamment:**

- Accompagnement des projets de Maison de Santé Pluriprofessionnelle ou de centre de santé de 11 communes (Dignac, Dirac, La Couronne, Gond-Pontouvre, Angoulême, Soyaux, Ruelle sur Touvre, Nersac, Sireuil, Rouillet-St-Estèphe et Garat). Ces accompagnements peuvent aller du simple conseil à des études financières et administratives plus poussées, voire de l'accompagnement auprès des différents partenaires (ARS, CPAM, Région), notamment pour la recherche de financements.
- Accompagnement des professionnels dans leurs projets de Maison de Santé (Champniers, Puymoyen et Voeuil-et-Giget). Ces projets n'ont pour l'instant pas encore abouti.

**... Mais aussi en accompagnant** : les professionnels de santé et leur famille dans leur installation sur le territoire , installation professionnelle ( obtention d'aides financières), installation familiale (aide à l'emploi du conjoint, etc.)

Ces différents accompagnements ont contribué à **l'installation de nouveaux professionnels sur le territoire, dont trois médecins généralistes libéraux.**

## Développer l'attractivité du territoire pour l'installation des professionnels de santé :

- Création d'un **site internet dédié** à l'installation des professionnels de santé **Absolument Angoulême/Soigner**
- **Opérations de découverte du territoire** à destination des stagiaires dans le cadre du festival de la BD en 2020, Rallye découverte sur le plateau d'Angoulême programmé pour décembre 2021
- Présence sur des **événements réunissant des professionnels de santé** (congrès des jeunes médecins et remplaçants à Reims, congrès des généralistes enseignants sur Bordeaux, journée de rentrée des internes à Poitiers...)
- Etude en cours sur le **logement des internes**
- Création en cours d'une **plaquette à destination des professionnels de santé et de plaquettes de présentation des maisons et centre de santé du territoire**

# Coopération / partenariat / proximité / :

- **convention de partenariat établie en septembre 2021 entre l'Agence Régionale de Santé , GrandAngoulême et les communes de l'Agglomération**
- **Développer la coopération intercommunale** notamment organisation de réunions entre communes de bassin de vie sur le territoire de l'Agglomération

## 2-Développer la thématique de la Santé Environnementale

**Plusieurs actions ont été engagées par GrandAngoulême sur cette thématique :**

- Réunion de sensibilisation et de retour d'expérience sur la Qualité de l'Air intérieur dans les lieux d'accueil de la petite enfance
- Accompagnement de 2 communes dans la mise en conformité de l'évaluation de la Qualité de l'Air Intérieur de leur école
- Validation du projet d'intégration de la Santé Environnementale dans le PLUi, avec obtention d'un cofinancement de la DREAL Nouvelle-Aquitaine
- Etude sur la faisabilité de la création d'une Maison Sport Santé
- Conférence sur la Santé Environnementale à destination des élus des 38 communes (18/11/21)
- Participation au réseau Santé environnement dédié à la petite enfance L'Eveilleur

### **3-La lutte contre le Covid-19 : une mission complémentaire non prévue !**

La mission Santé a été sollicitée par l'ARS depuis mars 2020 sur la mission de santé publique prioritaire de lutte contre le Covid-19.

Différentes étapes et actions se sont succédées :

- Achats groupés des masques et distribution aux communes
- Organisation des premiers dépistages massifs (parvis de la gare, Ma Campagne, camping communautaire, FFA...)
- Mise en place d'un lieu de dépistage par test antigénique à l'Espace Lunesse
- Création d'un centre de vaccination à l'Espace Lunesse



**Le centre de vaccination de Lunesse a permis à ce jour de réaliser plus de 70 000 injections du vaccin anti-covid, soit plus de 4000 injections par semaine au plus fort de cette campagne.**

**150 professionnels de santé ont participé à cette opération et la mission Santé a pris en charge la coordination logistique de centre, avec notamment sur place une équipe de 8 agents et de 2 cheffes de centre.**



## Et demain ?

- **Le 31 octobre marquera la fin du centre de vaccination de Lunesse** mais la question du maintien du volet Santé Publique se pose aujourd'hui.
- **La santé publique et la prévention/promotion de la santé** sont aujourd'hui traitées sur GrandAngoulême à l'échelle locale par **le biais des Contrats Locaux de Santé (CLS)** d'Angoulême et de Soyaux.
- GrandAngoulême apporte **sa plus-value intercommunale par la coordination des différents acteurs du territoire et ses liens rapprochés avec les 38 communes du territoire .**
- **La mission santé est confortée** par la collectivité et est présente dans **le Projet d'Agglomération « Grandangoulême vers 2030 »**

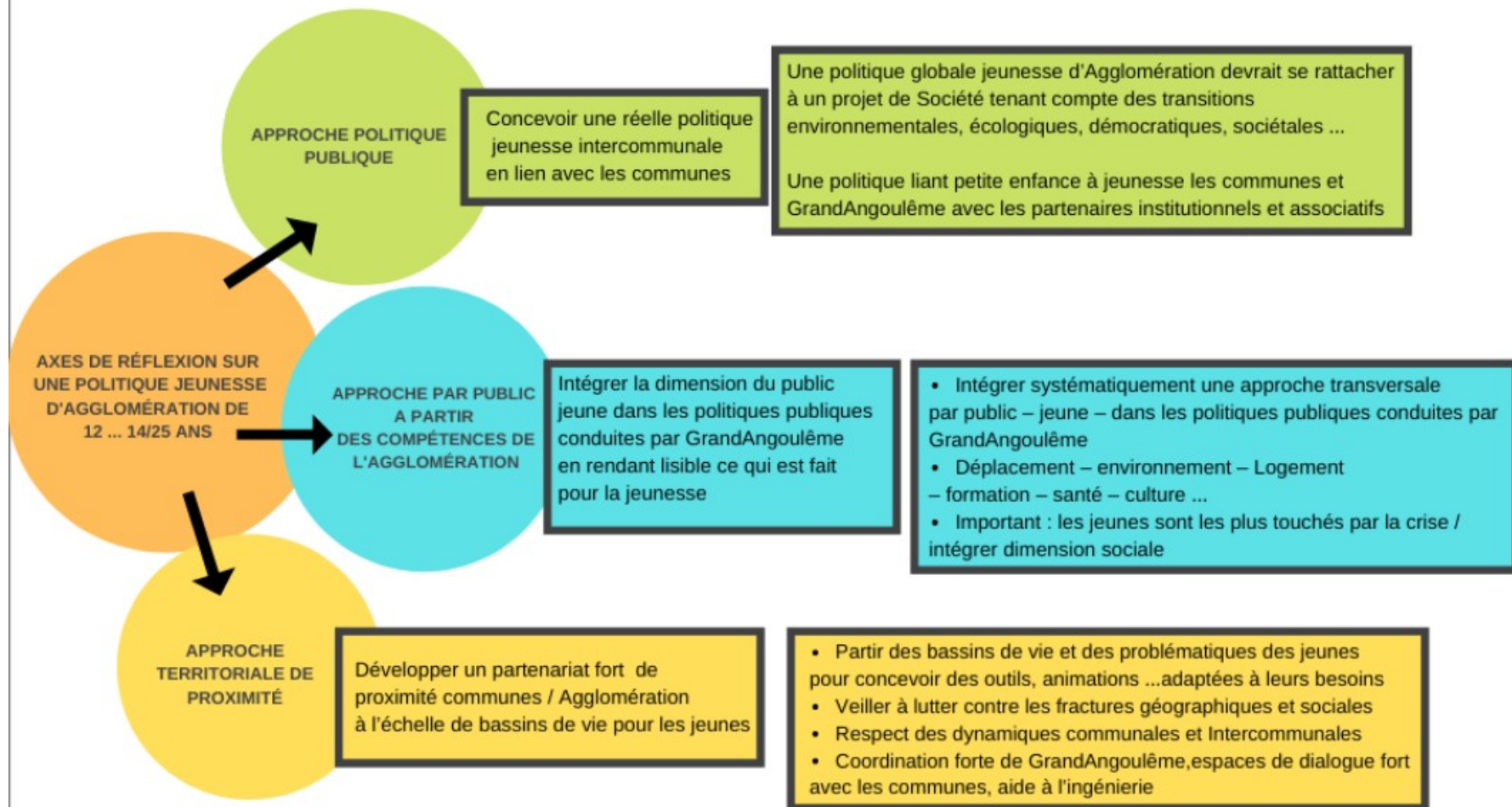
## Avis du CDD sur les jeunes : comment sortir du labyrinthe ?

Le manque d'une politique globale jeunesse pour les 13/14-25 ans concertée avec les jeunes et de coordination avec les communes à l'échelle de l'Agglomération

La complexité d'une compétence jeunesse partagée entre plusieurs collectivités : Lacunes, éparpillement, saupoudrage, multiplicité, non pérennité et complexités des dispositifs des politiques publiques liées à la jeunesse qui rendent difficile et non lisible l'approche globale de la jeunesse sur le territoire .

Il est temps pour l'Agglomération de définir une politique ambitieuse vers la jeunesse. Elle doit se saisir des attentes, des besoins des jeunes et des acteurs du territoire afin de simplifier, clarifier et renforcer son offre de services et la coordonner avec celles des institutions publiques et privées.

**Avis rendu en 2020**





Quelle prise en compte ?  
Quelles évolutions





**A la suite de la remise de l'avis du CDD en 2020 sur la nécessité de travailler sur les politiques jeunesse, la collectivité a engagé plusieurs axes de travail décrit ci-dessous avec une volonté forte de coopération :**


**•En proximité avec les communes et les acteurs du territoire :**

-Des rencontres avec les principaux acteurs du territoire pour comprendre qui fait quoi et mieux définir les objectifs de la collectivité et le faire-ensemble

-Un travail d'écoute et de recensement des actions de proximité avec les communes de GA et les techniciens

**•En interne des services de la collectivité :** recensement des actions jeunesse menées et mise en place de transversalité

**•Dans les documents programmatiques :** Convention Territoriale Globale avec la CAF et projet d'Agglomération « GrandAngoulême vers 2030 »



**Constat du CDD : manque de lisibilité de la politique jeunesse à cause de la multiplicité des acteurs et des dispositifs pour les jeunes, souvent mal connus :**

**Ce constat a nourri la nécessité de recenser et de valoriser les actions menées par GA :** état des lieux interne des services de GA travaillant pour un public jeune, avec plusieurs conclusions :

- manque de lignes directrices clairement définies et de coordination sur les politiques transversales comme la jeunesse ;
- + de 80 partenaires qui travaillent avec GA pour ce public: nécessité d'un forum des partenaires jeunesse à l'échelle de GA, pour favoriser les échanges, qui sera organisé par les services de GA et en transversalité.
- En Groupe de travail Enfance Jeunesse d'avril 2021, la présentation du CIJ, comme exemple de partenaire incontournable de la politique Jeunesse

## Quelle politique jeunesse devrait être menée par GrandAngoulême ?

• **GrandAngoulême n'a pas privilégié 1 seule approche mais les a combinées. A travers la coordination communautaire, la collectivité renforce les partenariats de proximité :**

**-Avec les communes** : organisation d' «Espaces de Dialogues Territoriaux » par secteurs, pour échanger avec les communes sur leurs situations et leurs projets. En matière de Petite Enfance en 2021 mais doit concerner la jeunesse en 2022.

**-Avec les partenaires** : multiples rencontres de partenaires Enfance -Jeunesse (FCOL, CIJ, Mission Locale, CSCS...), dans le souci d'une dynamique partenariale et non d'une logique de prestataires; renforcement de la coopération avec Effervescentre...



## **Association du Conseil de Développement au suivi du projet (ex : invitation réunions de travail ...)**

- **Réunion du réseau des coordinateurs Enfance Jeunesse de GrandAngouleme** : présentation des conclusions de l'étude sur les attentes et les besoins des jeunes/ 20 thématiques, par E.Demaison et I.Moreau (le 15/12/2020)
- **Groupe de travail Enfance Jeunesse -30 élus-** : Présentation des conclusions de l'avis du CDD : attentes et besoins des jeunes, la multiplicité des acteurs et des dispositifs ; quelle politique jeunesse devrait être menée par GA ? par E.Demaison et I.Moreau ( le 2/03/2021)



## Et demain ?

**La politique jeunesse de GrandAngoulême doit s'envisager :**

- dans le cadre de la **Convention Territoriale Globale** et d'un travail global et partenarial avec la CAF et les 38 communes du territoire, signataires de la convention.
- Dans le **futur projet d'agglomération** « GrandAngoulême vers 2030 », La cohésion sociale s'y inscrit comme l'un des 3 axes prioritaires du territoire, avec l'accompagnement des publics dans l'ensemble des champs de compétences de GA. Les besoins, les attentes de la jeunesse y ont une place prépondérante et transversale, qui doivent trouver des réponses dans le renforcement d'actions coordonnées.



Les conclusions de l'étude du CDD ont servi de détonateurs et, mis en perspectives avec d'autres constats, ont permis de déclencher des réflexions et des actions pour tenter de commencer à « sortir du labyrinthe »

## **Avis du CDD sur le Plan Climat Air Energie : ça chauffe !**

**Ce qui frappe lorsqu'on examine les constats scientifiques, les mobilisations récentes, les témoignages que nous avons recueillis et les déclarations d'intention des Etats, c'est le hiatus entre l'ampleur du défi climatique et la force de l'attente citoyenne d'une part et la faiblesse des réponses apportées par la pouvoir politique d'autre part.**

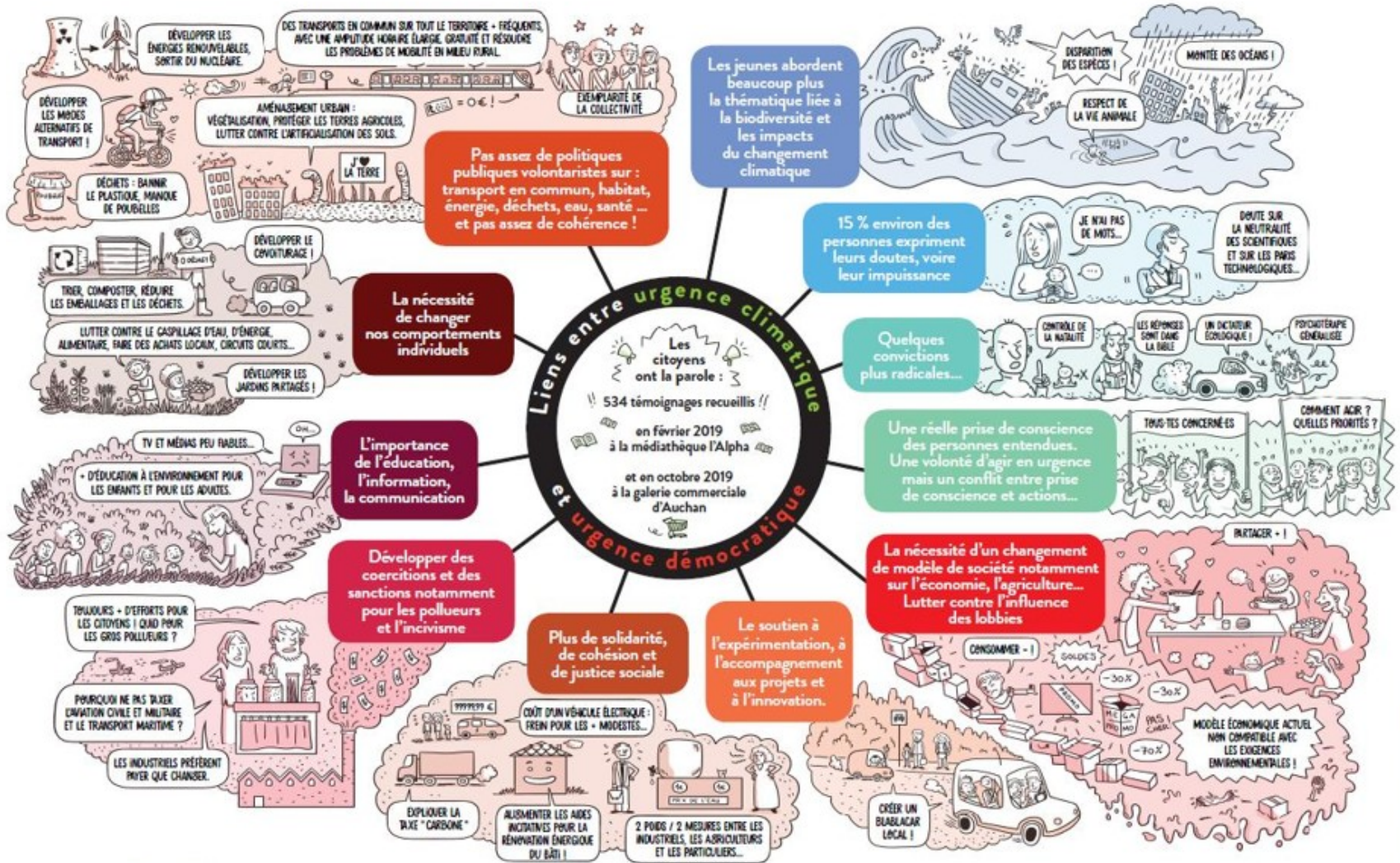
**Ces réponses se résument la plupart du temps à des objectifs affichés mais sans moyens suffisants ni mesures concrètes à la hauteur de l'ambition et de l'urgence en raison d'arbitrages de court terme .**

**A l'échelle de notre territoire, il nous semble important de ne pas aboutir à cette même dissymétrie: le PCAET ne doit pas être un simple document affichant des objectifs forts mais inatteignables et seulement sur les compétences de la collectivité.**

**Il doit impulser une volonté politique engagée pour mobiliser les différents acteurs publics et privés , les citoyens autour de la capacité d'adaptation de notre territoire et pour la lutte contre le réchauffement climatique .**

**Avis rendu en 2020**

# Le changement climatique : C'est qui ? C'est quoi ? C'est quand ?





# 5 CONDITIONS DE LA RÉUSSITE DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL



## ÊTRE EXEMPLAIRE

- Rendre GrandAngoulême exemplaire et transparent : services, élus, équipements, achats publics...
- Intégrer systématiquement la dimension environnementale et sociale dans toutes les politiques publiques conduites par GrandAngoulême
- Redonner la place au citoyen dans les politiques publiques

## INFORMER, FORMER

- Former élus, acteurs, habitants
- Créer un observatoire indépendant garant de la démarche
- Définir des indicateurs et communiquer les résultats

## CRÉER L'ADHÉSION

- Rendre désirable le territoire vers lequel on tend
- Co-élaborer un contrat social territorial : choix de société, soutien aux initiatives, fierté, engagement...

## COOPÉRER, MOBILISER ET ACCOMPAGNER

- Mobiliser et réunir les acteurs, les habitants, les autres collectivités locales
- Conditionner toute aide publique à la poursuite d'objectifs d'amélioration socio-environnementale

## DÉCIDER AVEC COURAGE ET COHÉRENCE

- Inventer un indicateur « environnement, santé, bien-être », type indicateur « Développement Humain Ajusté aux Inégalités » ou « Indice de Santé Sociale »
- Appliquer les 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies
- Expliquer les décisions prises et les évaluer : critères, suivis, coûts et bénéfices à long terme

**+ ÉTABLIR UN CALENDRIER À COURT, MOYEN, LONG TERME**



Quelle prise en compte ?  
Quelles évolutions ?



## **LE Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET ) évolue vers un Schéma de Cohérence territoriale (SCOT ) valant Plan Climat Air Energie Territorial ...**

**Le contexte sanitaire et l'installation de la nouvelle gouvernance (juillet 2020) ont repoussé le lancement initial du PCAET (délibération Mars 2018)**

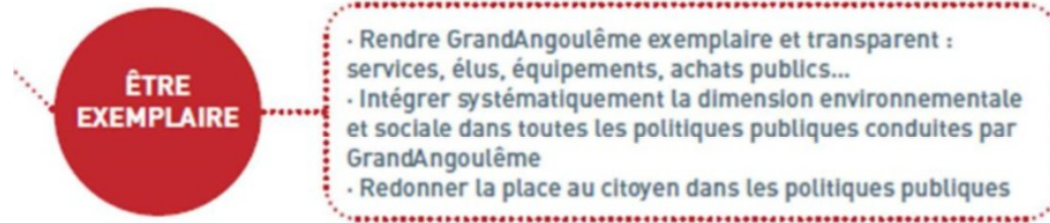
**Ce décalage a permis aux élus de saisir l'opportunité de l'ordonnance du 17 juin 2020 pour se lancer dans la révision du SCOT valant PCAET permettant ainsi de renforcer la prise en compte des enjeux énergétiques et climatiques.**

**⇒ Délibération Mars 2021**

**⇒ Consultation des entreprises en cours pour démarrage fin 2021**

**⇒ Un SCoT approuvé en 2024, un PLUi à 38 communes en 2025**

## ⇒ Dans l'attente, des actions opérationnelles :

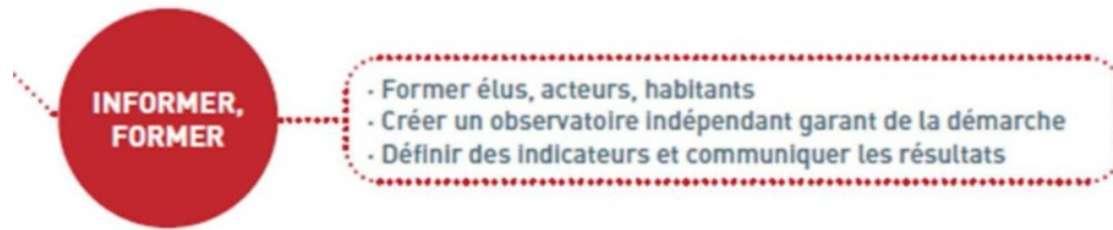


- ❑ **Création au 1er janvier 2022 de GrandAngoulême Habitat – Service public d'amélioration de l'habitat avec la volonté de simplifier le parcours du particulier dans son projet de rénovation / adaptation de son logement (sans condition de ressources)**
- ❑ **Poursuite de l'exemplarité à Nautilus –Décarbonation du système de chauffage par une chaufferie bois en 2023**

**Le calendrier de lancement du SCOT valant PCAET coïncide également avec celui du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (sur les 38 communes) auquel les élus ont souhaité adosser un volet déplacement (PLUi-D).**

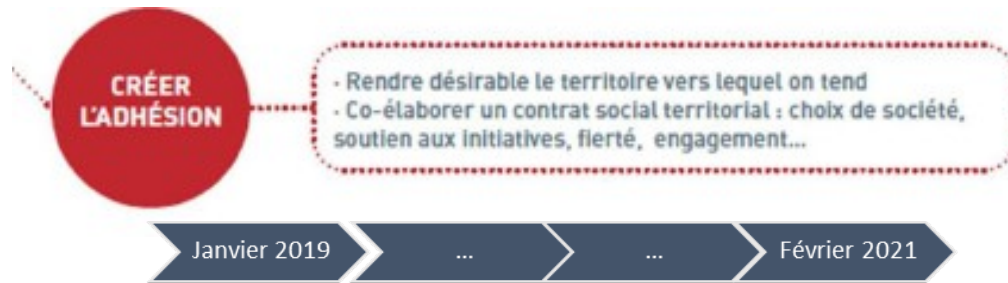
**Grand Angoulême entend mener une démarche globale et intégratrice pour déterminer sa politique d'aménagement du territoire.**

**Cette démarche vise à porter un projet ensemble, cohérent, permettant d'associer la population (mais aussi les élus du territoire) aux grands enjeux du territoire au travers des différentes thématiques traitées dans ces documents (urbanisme, énergie, environnement, déplacement, climat, habitat...).**



- ❑ **16 Mars 2021 : Formation ADEME ; temps d'appropriation et d'échange autour des enjeux de la Transition Ecologique et Energétique ainsi que sur les compétences des collectivités qui peuvent permettre d'y répondre => + de 50 élu.es présent.es**
- ❑ **23 septembre 2021 : Atelier E.T.A.P.E PAYSAGE animé par le collectif Paysage de l'après-pétrole - d'initier les réflexions et échanger sur les enjeux de paysages et de transition énergétique.**
  - => 10 technicien.nes de GrandAngoulême**
  - => 13 élu.es présents**
- ❑ **2022 : Formation agents / élus relative à la biodiversité**





- Accompagnement d'un collectif de citoyens et citoyennes pour la création et la structuration de la SCIC-SAS Fabri K Watt, société citoyenne de production d'énergie renouvelable.**
- Prise de parts sociales dans la SCIC-SAS ( 26 000 € représentant 520 parts sociales )**
- Accompagnement de l'association Eschalou dans un dispositif de requalification de la Tuilerie de Niollet à Garat (projet agricole, pédagogie environnementale, et économie circulaire)**
- Lot Concertation /communication du SCOT-PCAET : objectif de mise en récit du diagnostic territorial pour rendre désirable le futur du territoire**
- Renforcement de la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans le cadre du PLUi (enquête publique terminée)**



- Mobiliser et réunir les acteurs, les habitants, les autres collectivités locales
- Conditionner toute aide publique à la poursuite d'objectifs d'amélioration sociéto-environnementale

- Principe de conditionnalité des percepteurs de subventions à utiliser la Bulle (gestionnaires de manifestations)
- Réflexions en cours : prise de compétence « création et exploitation de réseaux de chaleur », développement d'une filière hydrogène sur le territoire,
- Renforcement des services aux communes
  - Passage à 2 conseillers en énergie partagés en novembre 2021
  - Accompagnement depuis 2019 des communes dans le développement des politiques cyclables
  - Accompagnement automne 2021 des communes dans la mise en place de plans d'actions relatifs à la biodiversité
- Poursuite de l'accompagnement des entreprises dans des démarches vertueuses (Pacte Matière, Energie)
- Renforcer la concertation et la communication, dans le cadre du SCOT valant PCAET et du PLUi valant plan de mobilité. Marché spécifique. Recherche d'une cohérence sur « *l'articulation entre la concertation règlementaire, la place du Conseil de Développement et la concertation volontaire concernant des publics cibles identifiés (jeunes, 750 conseillers municipaux)* »



- Inventer un indicateur « environnement, santé, bien-être », type indicateur « Développement Humain Ajusté aux Inégalités » ou « Indice de Santé Sociale »
- Appliquer les 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unis
- Expliquer les décisions prises et les évaluer : critères, suivis, coûts et bénéfices à long terme

- ❑ **Fin 2019 : Intégration d'un volet Développement Durable dans les délibérations de GrandAngoulême avec comme objectifs :**
  - ✓ **rendre plus lisible et visible la portée des actions de l'agglomération en matière de développement durable**
  - ✓ **faire du développement durable un socle collectif d'évaluation continue des actions et du projet de territoire de l'agglomération**
  - ✓ **favoriser la prise en compte de plus en plus importante du développement durable dans les projets**



**Et demain ?**

**La place du CDD dans l'élaboration des documents de planification :**

**GrandAngoulême va saisir le CDD sur l'élaboration du SCOT valant PCAET et du PLUI valant plan de mobilité**

**-Dans un premier temps** sur la validation des principes de concertations retenus en lien avec les réponses des bureaux d'études relatif au lot 2 .Le CDD ayant été identifié comme un acteur spécifique et incontournable La consultation est en cours : objectif fin 2021

**-Dans un deuxième temps** dans le cadre de l'émission d'un avis sur le projet d'aménagement stratégique du SCOT valant PCAET / 2022 jusqu'à mi 2023

## **Avis du CDD sur le numérique : « Faites entrer le numérique! Tous connectés, tous usagers pour plus de citoyenneté ! »**

**Le Conseil de Développement de Grand Angoulême est convaincu que la question numérique est :**

- une dimension fondamentale de la vie de tous et le deviendra de plus en plus,**
- une cause de fracture sociale supplémentaire qu'il convient aux collectivités territoriales de prendre en compte pour éviter l'exclusion de populations,**
- un sujet dont les collectivités doivent se saisir de façon urgente tant pour les usages quotidiens des habitants et des acteurs mais également pour l'image et l'attractivité de leur territoire.**

**La présente contribution part d'un schéma montrant la ressource des acteurs du numérique sur le territoire. C'est à partir de ce schéma qui doit vivre et s'enrichir que le groupe-projet propose des réflexions sur les besoins numériques des habitants et des acteurs et la gouvernance de cette thématique complexe dont le GrandAngoulême pourrait être l'animateur à l'échelle du territoire.**

**Contribution rendue en 2018**

**3 axes de travail :**

**1-S'appuyer sur l'existence de ressources numériques sur le territoire**

**2-Partir des besoins des citoyens, du monde économique et des collectivités:**

**GrandAngoulême animateur du numérique sur le territoire**

**3-Changer et expérimenter d'autres méthodes de travail et de gouvernance**



Quelle prise en compte?  
Quelles évolutions ?



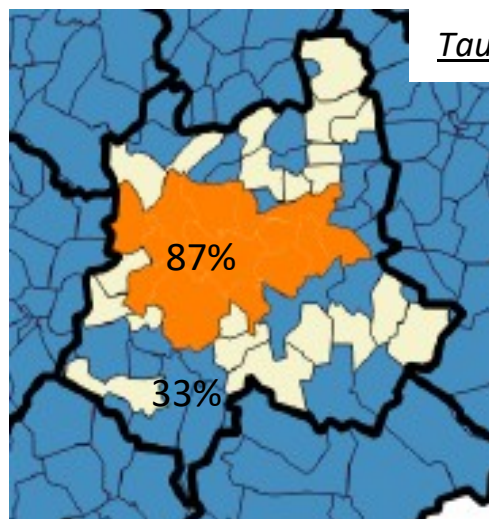
- 1- déploiement des infrastructures Très Haut Débit sur le territoire de l'Agglomération

- 2- Le Développement du numérique à GrandAngoulême



# 1- Déploiement des infrastructures Très Haut Débit sur le territoire de l'Agglomération

Le territoire de Grand Angoulême fait l'objet d'un déploiement différencié en fonction des communes et de l'historique des projets de développement.



Taux de déploiement par secteur

87%

Zone AMII 87%

33%

Zone Charente Numérique phase 1 – 60% fin janvier 2022 et 90% fin avril 2022

0%

Zone de montée en débit qui a permis d'avoir un débit en ADSL ou VDLS2 supérieur à 15Mb/s pour 90% des lignes. Déploiement de la fibre à venir.

- **Pour les particuliers / Zone Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement (AMII) Orange – les 16 communes de l'ex-Agglomération sauf Mornac**

Objectif 100% de  
logement raccordable  
fin 2022  
93% d'ici fin 2021

- **Pour les entreprises, les services publics, et l'habitat social : un réseau public en Délégation de Service Public (DSP)**

DSP jusqu'en 2021  
avec la société soltice –  
Covage

- **Sur les 22 communes issues des 3 ex communautés de communes** Braconne Charente, Charente Boëme Charraud et Vallée de l'Echelle **et Mornac:**

ont réalisé, sur la période 2010-2017, une opération de Montée en débit du réseau Cuivre exécutée par le SDEG.

Pour les habitants, 37 Nœuds de Raccordement d'Abonnés « Montée en Débit » (NRA) ont été créés et, pour les entreprises, 9 Zones d'Activités d'Entreprises ont été câblées en fibre optique.

Après la fusion, ce réseau a été cédé à Charente Numérique, Syndicat Mixte Ouvert porteur du Schéma Départemental d'Aménagement Numérique.

# Un partenariat avec Charente Numérique pour le déploiement du FTTH (*Fiber To The Home*) – engagement de GrandAngoulême de février 2017



Une opération de Montée en débit + FTTO (*Fiber To The Office* = fibre pour les professionnels) exécutée par le SDEG - réseau cédé à Charente Numérique.

Déploiement du FTTH par Charente Numérique – phase 1

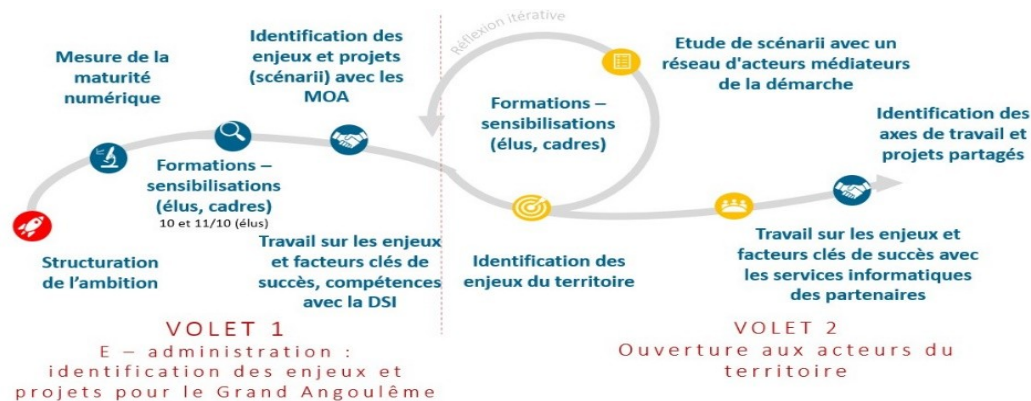
**Phase 1 - Les zones mal desservies :**  
**déploiement prévu de juin 2018 jusqu'à 2022 (zones en blanc sur la carte ci-dessus)**  
**Phase 2 - Les zones spécifiques ayant bénéficié d'une montée en débit :** déploiement prévu à partir de 2023 (zones en bleu sur la carte ci-contre )

- Afin de traiter les parties de son territoire mal desservies, GrandAngoulême a décidé de rejoindre le programme porté par Charente Numérique : programme de déploiement d'un réseau départemental de communications électroniques à très haut débit utilisant la technologie FTTH. Il s'agit de la création d'un réseau d'initiative publique. Charente Numérique assure la construction du réseau, l'entretien et la maintenance.
- En 2017, le nombre prévisionnel de locaux à raccorder sur GrandAngoulême est estimé à près de 20000 prises FTTH.
- Sur les 22 communes concernées, compte tenu de la Montée en Débit précédemment réalisée dans l'opération portée par le SDEG et améliorant sensiblement le débit d'environ 6 900 lignes téléphoniques, le déploiement du FTTH sur la communauté d'agglomération a été prévu en deux phases

## • 2- Le Développement du numérique à GrandAngoulême

-Auto-saisine du Conseil de développement sur le numérique remis en décembre 2018

-Délibération de GrandAngoulême lançant le principe d'une stratégie numérique pour projeter dans un premier temps le modèle d'e-administration à développer à l'échelle de l'administration et pour le territoire dans un second temps ; décembre 2018



-Démarche de rédaction du schéma directeur du numérique de mars 2019 à février 2020 .Le CDD a été consulté à l'été 2019

# Synthèse de la stratégie numérique et e-administration validée

- Un **diagnostic du numérique** sous forme de SWOT : points forts, points faibles, opportunités, menaces
- Une **proposition de gouvernance complète** prenant en compte : les instances de travail et de décision, les processus de transformation du besoin en projet, les critères de priorisation et d'évaluation des projets à l'égard de la stratégie numérique, le suivi et l'actualisation du portefeuille de projets.
- Le **catalogue de service** et sa présentation sur plusieurs axes :
  - La thématique,
  - L'existence ou la maturité du service proposé (n'existe pas, en cours, à développer...)
  - La cible (usagers, entreprises, jeunes, associations, agents)
  - Le portefeuille de projets, découpés en chantiers et en projets par chantiers

# Rappel des **7** chantiers et **22** projets identifiés

**Chantier 1 Définir sa stratégie évolutive sur son territoire en promouvant les usages**

**Chantier 2 Organiser et piloter sa relation usagers**

*Projet 2.1 Démarche de GRU*

*Projet 2.2 E-services*

*Projet 2.3 Communication digitale*

*Projet 2.4 Lien démocratique citoyen – administration*

*Projet 2.5 Inclusion numérique*

**Chantier 3 Suivre et accompagner l'évolution des métiers de la collectivité par le numérique**

*Projet 3.1 Plan de formation*

*Projet 3.2 Compétences numérique des agents et cadres*

**Chantier 4 Transformer sa fonction système d'information**

*Projet 4.1 Gouvernance numérique*

*Projet 4.2 Organisation de la fonction numérique*

*Projet 4.3 Culture projet*

*Projet 4.4 Innovation numérique*

**Chantier 5 Construire les plateformes numériques de service**

*Projet 5.1 Industrialisation du SI*

*Projet 5.2 Sécurité des services numériques*

**Chantier 6 Penser données**

*Projet 6.1 Culture des données*

*Projet 6.2 Ouverture des données*

*Projet 6.3 RGPD*

*Projet 6.4 Structuration technique des données*

**Chantier 7 Repenser sa manière de travailler : faire évoluer les processus**

*Projet 7.1 Ingénierie processus*

*Projet 7.2 Accompagnement au changement*

*Projet 7.3 Dématérialisation*

*Projet 7.4 Collaboratif*

Les objectifs principaux fixés sont les suivants : Définition de la stratégie numérique de GrandAngoulême, Démarche GRU, EServices, Lien démocratique citoyen administration, inclusion numérique, plan de formation, Gouvernance numérique, culture projet, innovation numérique, sécurité des services numériques, ouverture des données, RGPD, collaboratif.

# Où en sommes nous ? quelques exemples concrets

## Objectifs atteints :

- De nouveaux e-services sont en place : portail famille crèche, portail famille école d'art, portail famille conservatoire, chatbox des déchets ménagers, loc@doc (retrouver ses documents d'urbanisme), paiement en ligne de toutes les factures des budgets principaux et DM, annuaire des associations ( [Accueil - Forum Sport Santé Environnement \(grandangouleme.fr\)](#) )
- Une démarche de RGPD collective est en œuvre, comprenant des supports de sensibilisation et de présentation de nos avancées à l'ensemble des services.
- Une plateforme collaborative, construite sur des briques openSource, a été réalisée durant la crise COVID, c'est un support numérique indispensable de la réalisation de nos projets, ouvert aux partenaires externes.

## Projet en cours :

- **GRU** : Une gestion de la relation usager doit être définie. Ce projet n'est pas une simple réalisation ou intégration logicielle mais bien une réflexion collective (Usagers / Élus / Services) sur la portée et les attentes d'une GRU orientée citoyens et s'articulant entre les différents acteurs du territoire. Ce travail de préfiguration commencera en novembre 2021.
- **Services en ligne de Nautilus** : ils consisteront pour les usagers à commander leurs services en ligne et ainsi enrichir les prestations portées par leur carte. Ils permettront également de réaliser les réservations en ligne pour les activités et cours spécifiques.

## Avancées en parallèle :

- **Espace de Coworking** est mis à disposition des citoyens au sein de Krysalide, le bâtiment du technoparc situé à Saint Michel. Ce lieu est doté de moyens numériques et multimédias avancés, avec des accès réseau à haute performance, permettant de travailler dans un environnement favorable.
- **Plateforme de mise en relation commerce local**



## Et demain ?

- **Poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route**
- **Seconde phase de l'étude sur le schéma numérique** devra être commandée en 2021 et permettre à l'exécutif actuel de préciser son ambition du numérique à l'échelle du territoire.
- **L'intégration du numérique dans le projet d'Agglomération « GrandAngoulême vers 2030 »**



ces 4 thématiques transversales  
sont inscrites dans le projet  
d'agglomération  
« GrandAngoulême vers 2030 »  
en cours de construction





observer les évolutions , les  
analyser, le faire-savoir

